

DEC 13 1991

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

COMMUNIQUÉ

N° 280

Le 9 décembre 1991

LE CANADA SUSPEND L'APPROBATION DE NOUVEAUX PROJETS D'AIDE À L'INDONÉSIE

La secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Barbara McDougall, et la ministre des Relations extérieures et du Développement international, l'honorable Monique Landry, ont annoncé aujourd'hui que le Canada avait suspendu l'approbation de projets d'aide au développement dont bénéficie directement le gouvernement indonésien. Des projets d'une valeur totale de 30 millions de dollars seront touchés.

«Cette décision traduit la profonde indignation des Canadiens à la suite des assassinats commis récemment au Timor oriental et leur préoccupation à l'égard des droits de la personne en Indonésie», a déclaré M^{me} McDougall.

Les ministres ont indiqué que le Canada allait accorder immédiatement une somme de 150 000 \$ au Comité international de la Croix-Rouge à des fins d'aide humanitaire au Timor oriental. Elles ont ajouté que le Canada appuiera aussi les mesures internationales, et principalement celles des Nations Unies, qui seront prises pour garantir que la Commission indonésienne chargée d'enquêter sur les événements du Timor oriental arrive à des conclusions de façon objective et indépendante.

«L'aide canadienne à l'Indonésie porte principalement sur la formation des ressources humaines et la coopération en matière d'environnement. Les projets déjà entrepris pourront se poursuivre», a déclaré M^{me} Landry.

M^{me} McDougall a précisé que le gouvernement tiendra compte des résultats de la Commission d'enquête et des mesures prises par le gouvernement indonésien au moment de revoir les allocations globales d'aide. Au cours de cet examen, qui est fait annuellement et qui couvre l'ensemble de